



Présentation de l'activité « entretien des espaces verts » et « nettoyage des trottoirs » aux participants de ce 14e Vendredi de l'Éco, organisé par la CCE à l'Agerad (association d'insertion professionnelle implantée depuis 36 ans à Saint-Aubin-de-Blaye).

Photo AG

“L'Agerad : c'est un boulot, pour trouver un autre boulot”

SOCIÉTÉ. En 27 ans d'existence, l'Agerad, association d'insertion basée à Saint-Aubin-de-Blaye, a connu des hauts et des bas. Grâce au soutien des élus locaux, elle a repris toute sa place sur le territoire et permet chaque année à 59 personnes de reprendre confiance pour retrouver le chemin de l'emploi.

La 14e visite d'entreprise organisée dans le cadre des Vendredis de l'Éco, mis en place par la communauté de communes de l'Estuaire (CCE), a amené les participants à découvrir ou redécouvrir l'Agerad. Cette association, à vocation d'insertion professionnelle, a la particularité d'être implantée dans les bois. Une localisation fruit de son histoire. En effet, la création de l'Agerad remonte à 1987. Elle est née de l'envie d'un homme, Jacques Patanchon, et de sa bande de copains, de valoriser l'environnement des marais de l'estuaire. L'association propose une activité de compost, fabriqué à base de joncs des marais, distribué ensuite aux adhérents.

tiques. À l'origine, l'Agerad, n'a pas de caractère social.

Des hauts et des bas

Entre 1994 et 1995, l'association commence à accueillir des contrats aidés, puis développe des chantiers d'insertion à partir de 2003. De 2007 à 2008, l'association se professionnalise avec l'embauche de trois salariés. Mais quelques années plus tard, l'Agerad ne va pas bien. Elle doit revoir son modèle économique et frôle le dépôt de bilan. Grâce à la mobilisation d'un certain nombre d'élus du territoire, l'association va réorienter son activité vers l'entretien des espaces verts, sa principale activité actuellement, et revenir à l'équilibre.

Dix ans plus tard, l'Agerad est toujours debout, et est une des rares associations du territoire s'inscrivant dans le champ de l'économie sociale et solidaire. « Aujourd'hui, l'Agerad génère 500 000 euros de chiffre d'affaires et gère un budget d'1 million d'euros environ » indique son directeur Stéphane Piéfort, en poste depuis 2007.

« Au départ, l'Agerad, c'était une cabane au fond des bois, puis il y a eu l'installation de bungalows » rappelle Louis Cavaleiro, vice-président en charge de l'économie à la CCE. Aujourd'hui, un nouveau local administratif en dur vient de voir le jour, alors que deux hangars, dont l'un est recouvert de panneaux photovoltaïques, permettent d'accueillir les différentes activités. La structure emploie 9 salariés permanents afin d'assurer l'accompagnement et la formation

de personnes en voie de réinsertion pour un maximum de deux années. Des personnes d'horizon et d'âges divers, chômeurs de longue durée, au RSA, souffrant de handicap physique ou accidentés du travail, ou en suivi socio-judiciaire...

Création et entretien d'espaces verts

Une des principales activités de l'Agerad est la création et l'entretien d'espaces verts. Les personnes accompagnées par l'association signent à leur entrée un contrat de travail, mais également un contrat d'engagement. Elles seront ainsi formées et participeront à des chantiers, ce qui constitue une part des ressources générées par l'association.

L'Agerad réalise une part conséquente de son activité à l'entretien des espaces verts, particulièrement au Bec d'Ambès, mais également auprès de collectivités de la métropole bordelaise, Vinci Autoroutes et en Haute-Gironde...

« Nous venons de réaliser le gros chantier de création des espaces verts autour de la nouvelle gendarmerie de Saint-Savin, et planter 200 mètres de haies arbustives... » explique Rico, cadre technique au sein de l'équipe espaces verts. Les chantiers de l'Agerad assurent l'entretien de 700 km de trottoirs nettoyés sur Bordeaux, et de 300 ponts par an...

L'Agerad poursuit également son activité historique de piégeage de ragondins, mais également du vison d'Amérique (espèce invasive) ainsi que l'inspection des digues. L'association a également

pour veiller à la non-prolifération de plantes invasives et destructrices de la biodiversité.

Les salariés de l'Agerad réalisent également des chantiers spécifiques comme la création de plateaux sur l'île Nouvelle (cheminement en bois pour pouvoir marcher au-dessus de l'eau) en collaboration avec les Compagnons bâtisseurs de Braud, la construction de cabanes d'affût de comptage sur le lac de la réserve ornithologique du CNPE... Et souhaiterait développer un atelier métallerie, plus adapté aux personnes souffrant de problèmes de santé car moins physiques que les espaces verts.

Pas d'exigence de formation à l'entrée

Plus encore que d'apprendre un métier, l'Agerad amène les salariés à respecter un cadre de travail. « Il n'y a pas d'exigence de formation à l'entrée, mais l'exigence d'être à l'heure sur le chantier le matin » livre Patricia Palacin accompagnatrice socio-professionnelle. L'Agerad offre ensuite la possibilité aux contractants d'acquérir des compétences en interne et en externe via des formations.

L'Agerad évalue de 60 à 70 % la proportion des sorties positives par une reprise d'emploi à l'issue de l'accompagnement. La durée moyenne de prise en charge par l'Agerad est de 12 à 14 mois et 83 % du public accueilli sont des hommes. « L'Agerad : c'est un boulot, pour trouver un autre boulot... » conclut le directeur.

L'association fait également du piégeage de ragondins et développe la vente de plantes aromatisées pour les personnes accueillies, ainsi que toute la partie administrative. L'Agerad peut accueillir 16 personnes, et a récemment signé une convention avec le Département pour l'entretien des marais de la Vergne, en particulier

la Haute-Garonne.

Aude Gaboriau 